

Vitesses moyennes

Les villages A et B sont distants de 10 km. Un motard part de A et roule vers B . Sa vitesse moyenne sur ce parcours aller est de 60 km/h.

Louis affirme que le motard ne pourra ni atteindre ni dépasser une certaine vitesse moyenne limite sur l'ensemble du trajet aller-retour même s'il roule le plus vite possible sur le trajet retour.

Que pensez-vous de l'affirmation de Louis ?